



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/935
21 janvier 1991

ORIGINAL : ANGLAIS ET FRANCAIS

Quarante-cinquième session
Point 28 de l'ordre du jour

LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : MENACES CONTRE LA PAIX ET
LA SECURITE INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

Lettre datée du 17 janvier 1991, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Luxembourg auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le texte, en français et en anglais, de la déclaration sur El Salvador qui a été publiée par la Communauté européenne et ses 12 Etats membres le 16 janvier 1991.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 28 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Jean FEYDER

ANNEXE

Déclaration sur El Salvador publiée le 16 janvier 1991 par les
12 Etats membres de la Communauté européenne

La Communauté et ses Etats membres suivent avec la plus grande attention les efforts du Secrétaire général des Nations Unies, pleinement appuyés par le Conseil de sécurité, afin de parvenir à un règlement négocié du conflit en El Salvador.

Ils rendent hommage au Secrétaire général pour les importants progrès déjà réalisés depuis la reprise du dialogue en avril dernier, sous ses auspices, entre le Gouvernement salvadorien et le Front Farabundo Martí de libération nationale.

Ils se réjouissent de la décision des parties de confier un rôle plus actif au représentant du Secrétaire général et apportent leur ferme soutien à l'action de M. Pérez de Cuéllar pour faire avancer le processus de négociation.
